



Communiqué du 28 mars 2017 sur les avancées sociales obtenues dans l'imprimerie I.S.O.E (Sud-Ouest Etiquettes Bordeaux)

Un dialogue permanent depuis six mois et une solidarité entretenue entre le syndicat du livre de Bordeaux, notre toute récente section syndicale, les Dp et les salariés de notre entreprise, ont conduit à l'écoute de la direction sur nos revendications et à l'obtention de premières avancées non négligeables. Sans la connaissance et l'expérience du syndicat local FILPAC CGT nous n'aurions pas pu autant avancer. Concrètement nous ne savions pas au combien notre employeur nous était redevable (et l'est encore) et c'est en utilisant les outils qui nous ont été proposés que **nous avons déjà obtenus :**

- **8 jours de congés supplémentaires** acquis en 2016 seront à prendre en 2017 au titre des repos conventionnels qui ne nous étaient pas donnés et cela se poursuivra aussi les prochaines années.
- **Revalorisation des postes et des échelons avec normalisation de salaire** pour ceux et celles qui n'étaient pas reconnu(e)s à leur plus juste valeur sur leur poste de travail.
- Les **heures supplémentaires** jusqu'ici payées en primes exceptionnelles avec une majoration seulement de 25% et sans RC seront **payées dorénavant en rapport avec la convention collective** affichées comme telle sur le bulletin de paye (c'est-à-dire avec majoration de 33 /50 et 100 % + RC)
- **Une augmentation générale** de compensation sur le passif de **2,5 %** à la fin de ce mois-ci (**mars 2017**) avec rattrapage de janvier et février sur tous les salaires et une autre augmentation de **2,5 % prévue en mars 2018** , incluant néanmoins le 1% sur les minimas et les bas salaires.

Nos droits conventionnels seront donc enfin respectés mais tous le passif n'a pas été pris en compte et comme la Direction n'a pas voulu signer un accord paritaire en ce sens, elle s'expose à ce que certains d'entre nous poursuivent aux contentieux pour une meilleure prise en compte de leurs attentes.

La Direction assume ce risque puisqu'elle « invite » les salariés à choisir cette option s'ils le souhaitent car elle affirme ne pouvoir faire mieux à ce stade.

Il reste en effet encore aujourd'hui un passif sur les repos obligatoires de compensation pour 2014/ 2015 , la prise en compte et la valorisation de certain postes qui semblent néanmoins à l'étude et la reconnaissance des salaires de par l'ancienneté sur salaires non indexé ces dernières années .

Le dialogue et ces avancées ont été possibles grâce aux disponibilités et diverses « stratégies » déployées par la FILPAC et nous espérons que d'autres imprimeries s'en inspireront à leur tour. Les méthodes ont évité à ce stade le recours à la grève. Par ailleurs, la Direction, sans doute consciente de ses manquements, a permis les débats en interne en laissant par deux fois le secrétaire du syndicat du Livre s'adresser Directement aux salariés dans l'entreprise.

Merci à celles et seules qui viennent grossir notre section syndicale,

Merci aux salarié(e)s non encore syndiqué(e)s,

Merci à la FILPAC CGT qui a époque à construit nos conventions collectives et s'attache à les faire respecter !

La section Syndicale de Sud-Ouest Etiquettes et les Délégués du personnel



Les outils ?

Implication de plus en collective des salariés, création d'une section syndicale, sondage, motions, pétitions, utilisation de jurisprudences locale de branche, luttés gagnées dans d'autres imprimeries, supports Fédéraux de branche, lettres du Syndicat du Livre à l'employeur, réunions aux salariés, affichages et vie des panneaux DP, réunions DP, conseil de l'avocat Maître BURUCOA, disponibilités locales syndicale de branche avec une pensée particulière pour Mario 😊

Contact de notre entreprise de moins de 50 salariés : François Jouvenaux
0689611451